

Réunion du conseil municipal

jeudi 22 mai 2025

Administration générale

1. Désignation du secrétaire de la séance du Conseil municipal en date du jeudi 22 mai 2025.
2. Approbation du procès-verbal de la séance du Conseil municipal en date du jeudi 27 mars 2025.
3. Dénomination d'une salle à la Villa Cathala au nom de Mme Marylise Martins.
4. Approbation de la Charte d'utilisation des systèmes d'information.

Démocratie locale

5. Prolongation du mandat des instances de la Démocratie locale pour une durée d'un an.

Finances et commande publique

6. Communication du rapport d'observations définitives sur les comptes et la gestion de la Chambre régionale des comptes pour les exercices 2018 et suivants.
7. Adhésion de la Commune à la centrale d'achat du transport public (CATP).
8. Approbation du compte de gestion établi par le Trésorier principal et du compte administratif du Maire concernant le budget principal de la Commune afférent à l'exercice 2024.
9. Approbation du compte de gestion établi par le Trésorier principal et du compte administratif du Maire concernant le budget annexe du cinéma municipal Le Bijou afférent à l'exercice 2024.
10. Fixation du taux de la part communale de la taxe d'aménagement et fixation de nouvelles exonérations facultatives.

Foncier et développement urbain

11. Opérations foncières : approbation de l'incorporation dans le domaine privé communal d'un bien vacant « présumé sans maître », cadastré section AW n° 503 sis 23 rue Daniel Perdrigé et approbation de sa cession au profit de la Socaren, société publique locale.

19h30

Hôtel de ville
Salle du conseil
municipal
Place de la Libération



Noisy-le-Grand

12. Acquisition d'un logement formant le lot n° 1220 de la résidence « Noisy résidence 2 » sise 424 rue de la Closerie du Mont d'Est cadastrée section BO n° 4 lieudit « Clos Mont d'Est » appartenant à Mme Liliane Martin.
13. Approbation de la passation d'un bail commercial au profit de l'association « La Bulle Artisanale – LBA », représentée par sa Présidente Mme Pollenni Hin-Nguyen pour le local commercial sis 3, rue du Docteur Sureau.
14. Approbation de la passation d'un bail commercial au profit de la société par actions simplifiées (Société à associé unique) Boucherie de Noisy, représentée par son Président M. Naseeb Nabeebaccus, pour le local commercial sis 180, rue Pierre Brossolette.

Bâtiments et espaces publics

15. Approbation de la convention relative à la mise en œuvre d'actions et d'installations de production et de distribution d'énergie géothermique sur les communes de Noisy-le-Grand, Bry-sur-Marne et Villiers-sur-Marne.
16. Approbation d'une convention relative à la signalisation directionnelle dans la Zone d'Activités Economiques (ZAE) des Richardets entre l'établissement public territorial Grand Paris Grand Est et la commune de Noisy-le-Grand.

Éducation et enfance

17. Attribution de subventions exceptionnelles au titre de projets artistiques et culturels de trois écoles pour l'année 2025.
18. Approbation d'adhésion à un groupement de commandes pour l'acquisition d'une solution d'espace numérique de travail (ENT) pour les écoles de la commune de Noisy-le-Grand.

Santé et handicap

19. Rapport de la Commission communale pour l'accessibilité de la Ville de Noisy-le-Grand 2024.

Sport

20. Attribution d'une subvention, à titre exceptionnel, à l'association Noisy-le-Grand Handball au titre de l'exercice 2025.
21. Attribution d'une subvention exceptionnelle à l'association des Arts Martiaux section Judo, pour l'organisation du déplacement aux championnats d'Europe de Mme Grenot et de son entraîneur M. Frédéric Chassard du 23 au 25 mai 2025 à Riga.

Culture

22. Fixation des tarifs des places de spectacles de la saison culturelle 2025/2026 et approbation des conditions générales de vente y afférentes.
23. Dénomination de deux salles de l'Espace Michel-Simon.

Ressources humaines

24. Mise à jour des emplois ouvrant droit à l'indemnité horaire pour travaux supplémentaires (IHTS).
25. Approbation de la répartition des subventions aux organisations syndicales représentatives siégeant au comité social territorial, au titre de l'exercice 2025.
26. Modification du tableau des effectifs du personnel permanent.

Décisions du Maire

27. Information du Conseil municipal sur les décisions prises par le Maire en application de l'article L. 2122-22 du Code général des collectivités territoriales.